

Initiales du président

Initiales de la directrice

No. de la
résolution
ou annotation

**Procès-verbal
du CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT
de l'École du Dôme**

**PROVINCE DE QUÉBEC
COMMISSION SCOLAIRE DES-PORTAGES-DE-L'OUTAOUAIS
ÉCOLE DU DÔME**

Procès-verbal de la troisième séance du conseil d'établissement pour l'année scolaire 2019-2020 tenue le 9 décembre 2019 à 18h00, à l'école du Dôme.

SONT PRÉSENTES

Mesdames

Bard, Catherine	Enseignante
McFadden, Sandra	Enseignante
Prévost, Brigitte	Technicienne du Service de garde
Nadeau, Ève	Représentante EHDAA
Rochon, Marie-Hélène	Parent
Roux, Marie-Christine	Enseignante

PARTICIPENT ÉGALEMENT

Messieurs

Auger, Martin	Directeur
Beaugard, Stéphane	Parent
Dupuy, Didier	Personnel de soutien
Gauthier, Alain	Commissaire
Raymond, Thierry	Président

1. PRÉSENCES ET VÉRIFICATION DU QUORUM

Le directeur accueille les membres, constate le quorum et ouvre la séance à 18h30.

2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Le directeur fait la lecture de l'ordre du jour. Il est proposé par Madame Marie-Christine Roux d'adopter l'ordre du jour.

Adopté à l'unanimité.

3. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION DU 4 NOVEMBRE 2019.

Lecture et adoption du procès-verbal de la réunion du 4 novembre 2019. Il est proposé par monsieur Didier Dupuy d'adopter le procès-verbal de la réunion du 4 novembre 2019.

4. PÉRIODE D'INTERVENTION DU PUBLIC

<p>Initiales du président</p> <p>-----</p> <p>Initiales de la directrice</p>	<p>Procès-verbal du CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT de l'École du Dôme</p>
--	---

CE #19-20-17

5. MOT DE LA DIRECTION

Monsieur Auger parle de Force 4, de l'amélioration de la cour d'école et du corridor actif.

6. DÉCISIONS :

6.1. Mesures financières

Monsieur Auger présente les mesures financières.

- **CONSIDÉRANT** que l'article 94 de la *Loi sur l'instruction publique (LIP)*, donne au conseil d'établissement, le pouvoir, au nom de la commission scolaire, de solliciter et recevoir toute somme d'argent désirant soutenir financièrement les activités de l'école ;
- **CONSIDÉRANT** que les fonds recueillis seront utilisés pour l'ensemble des élèves de l'école ;
- **EN CONSÉQUENCE**, sur proposition de monsieur Thierry Raymond et secondé par monsieur Didier Dupuy, il est résolu à l'unanimité ;
- **D'ADOPTER** les mesures financières.

6.2. Semaine de relâche

Madame Brigitte Prévost mentionne qu'il faudrait avoir 50 inscriptions pour ouvrir le service de garde à la semaine de relâche. Le sondage est lancé.

7. INFORMATIONS ET/ OU DISCUSSIONS :

7.1. Visite de l'école

Monsieur Auger visite l'école avec les membres du CE.

7.2. Écrans

Monsieur Auger et les membres échangent sur le temps d'écran donné aux élèves. Il s'agit d'une préoccupation des parents et des élèves.

8. Mot de la technicienne du service de garde

Aucun

9. Mot des membres du personnel

Aucun

10. Mot de l'ORP

Pas de représentant pour l'instant.

Initiales du président

Initiales de la directrice

**Procès-verbal
du CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT
de l'École du Dôme**

11. Mot de la représentante au comité EHDA

Aucun

12. Mot de la représentante au comité de parents de la CSPO.

Aucun

13. Mot de commissaire

Aucun

14. Varia

13. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Tous les sujets à l'ordre du jour ayant été traités, il est proposé par Stéphane Beauregard que la séance soit levée à 19h50. Adoptée à l'unanimité.

La prochaine rencontre aura lieu le 10 février à 18h30.

Thierry Raymond
Président

Martin Auger
Directeur